



Index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Période de référence : janvier à décembre 2019

NOTE 2019 :
83/100

	Indicateur calculable	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1 - Indicateur d'écart de rémunérations	Oui	1,3	38	40
2 - Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	Oui	0,6	20	20
3 - Indicateur d'écart de taux de promotions	Oui	0,2	15	15
4 - Indicateur pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Oui	0	0	15
5 - Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	4	10	10
Total des indicateurs calculables			83	100
INDEX (sur 100 points)			83	100